

SAMEDI 10 MAI 2025

9h-16h30 - Stade Marcel Aubour

**TOURNOI U10
MARIUS ASTEZAN**

DIMANCHE 11 MAI 2025

9h-16h30 - Stade Marcel Aubour

**TOURNOI U11
ANDRÉ DELPUI**

organisés par l'UST Football

DIMANCHE 18 MAI 2025

11h - Golfe de Saint-Tropez

**RÉGATE
DES BRAVADES**

organisée par
la Société Nautique de Saint-Tropez

SAMEDI 24 MAI 2025

18h45

Complexe sportif du Moulin Blanc

**MATCH de
CHAMPIONNAT 1^{ère} DMT
PLAY OFF ACCESSION**

organisé par l'UST entente du golfe de
Saint-Tropez Handball

MERCREDI 28 MAI 2025

Toute la journée
Tennis club Pierre Philippot

**TOURNOI
DES BRAVADES**

organisée par l'UST Tennis

JEUDI 29 MAI 2025

7h-18h

Piscine municipale Hélène Dufenieux

**COUPE
INTERDEPARTEMENTAL
AVENIRS**

organisée par l'UST Natation



*Santo-
Estello*

CONGRÈS DU FELIBRIGE ET FESTIVAL DE CULTURE D'OC

DU 6 AU 10 JUIN

Expositions « La Santo-Estello 1955 à Saint-Tropez » « L'universalita de Frederi Mistral », « Brèu de literaturo vareso »
Salle Léon Gambetta

Exposition « Li Rèino e li grand laureat »
Salle Louis Blanc

VENDREDI 6 JUIN

21h00 - Citadelle de Saint-Tropez

SPECTACLE DE DANSES ET MUSIQUES TRADITIONNELLES

« Lou Rampèu & les Fifres et Tambours de Saint-Tropez,
l'Escandihado de Grimaud lei Magnòti de Sainte-Maxime

SAMEDI 7 JUIN

16h00 - Salle Jean Despas

CONFÉRENCE CHANTÉE

« Lou Baile Sufren que sus mar coumando »
Par Bàrri Nòu accompagné de Laurent Pavlidis, docteur en histoire

17h30 - Port de la Ponche

DÉMONSTRATION DE JOUTES NAUTIQUE

Sté des Joutes Raphaëloises

21h00 - Citadelle

Remise des prix des JEUX FLORAUX

GRAND SPECTACLE MUSICAL

Chanteuses et chanteurs provençaux

DIMANCHE 8 JUIN

10h30 - en l'église Paroissiale

MESSE EN PROVENÇAL CHANTÉE

11h30 et 16h - en ville et sur le port

PASSO CARRIERO

17h00 - au Pré des Pêcheurs

COUR D'AMOUR

Los Gentes Goïats dau Perigord - Les Véziens - Les Pastourelles de Campan - Les Mainatges de Montréal - L'Estello Limousino - L'Étoile de l'avenir - Lou Rampèu de Sant-Troupès.

21h00 - Quai de la Pesquière

GRAND BALÈTI

Animé par Henri Maquet

Information aux visiteurs : Bruits de tirs de tromblons dans la ville, soyez vigilants, éloignez enfants et animaux.

Le Capitaine de Ville rappelle aux Bravadeurs que les coups isolés sont interdits hors des rangs et les prie d'agir avec beaucoup de prudence, d'avoir de la tenue, de la discipline et de l'ordre.

Il invite la population et les bateaux ancrés dans le port à pavoiser et les commerçants à orner leurs vitrines.

Les personnes qui voudront bien honorer la fête de leur présence, sont assurées de trouver auprès des Autorités et de la population le plus sympathique accueil.

Pour tous renseignements, s'adresser aux associations organisatrices des divers concours.

En cas de mauvais temps, les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme.

ÉTAT-MAJOR

Le Capitaine de Ville :
Jean-Marc VECCHI

Le Major :
Patrick FOURQUET

L'Enseigne :
Louis GAUTHIER

Le Major de l'Enseigne :
Léon PETIT

Vu et approuvé par Sylvie SIRI,
Maire de Saint-Tropez,
Conseillère régionale.



467^e année des Bravades

Fête Patronale

et

Traditionnelle

de

Saint-Tropez



sous les auspices de la municipalité

et de l'association



*les amis de la Bravade
et
des traditions tropeziennes*

Historique de la Bravade

En l'an 68 après Jésus-Christ, le Chevalier TORPES, natif de Pise, Intendant de l'Empereur Néron, se convertit au christianisme. Ayant refusé de renier sa nouvelle foi, Néron, furieux, ordonna de le décapiter. Sa tête, après avoir été précipitée dans l'Arno, fut recueillie par des mains pieuses ; elle est aujourd'hui à Pise. Son corps, placé entre un coq et un chien au fond d'une barque vermoulue, fut abandonné au gré des flots et vint s'échouer le 17 mai sur les rivages d'Héracléa (ancien nom de Saint-Tropez, ce dernier dérivé de Torpès).

Pendant de nombreuses années, les pirates écumèrent les côtes méditerranéennes ⁽¹⁾. Il devint nécessaire d'avoir un chef de guerre et, en 1558, le Conseil de la Communauté décida de désigner sous le nom de CAPITAINE de VILLE, le chef de la milice locale chargé de recruter et commander les hommes nécessaires à la défense de la Cité. Depuis 1558, chaque lundi de Pâques, le Conseil Municipal procède à l'élection d'un Capitaine de Ville.

Pendant plus d'un siècle, les Capitaines de Ville et leur milice tropézienne assurèrent la défense locale et s'opposèrent victorieusement aux nombreuses attaques venues aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. Les pouvoirs qui leur étaient reconnus dans la ville de Saint-Tropez furent confirmés par des lettres patentes de tous les rois de France jusqu'à Louis XIV.

Sous le régime de celui-ci, la milice locale fit place à une garnison royale installée à la Citadelle. Mais en cessant de faire usage de leurs armes pour la défense de leur Cité, les Tropéziens les conservèrent pour honorer leur Saint-Patron.

Le Capitaine de Ville continua à se mettre à la tête de la Bravade, grande fête patronale du 17 mai et les habitants ne furent que plus zélés à reprendre ce jour-là le costume et les armes qu'ils avaient jusqu'alors portés.

Depuis, la ville de Saint-Tropez voit chaque année ses habitants en armes revêtir leurs uniformes de soldats et marins et faire retentir leurs tromblons et fusils en l'honneur du SAINT, comme à l'époque où ils allaient au combat ou à celle où, en pareil jour de fête, ils protégeaient d'attaques éventuelles la procession se rendant à la chapelle de Saint-Tropez située hors les murs.

Cette BRAVADE, issue des libertés de Saint-Tropez, communion de toute une population dont l'histoire lointaine ou récente n'est qu'héroïsme et fidélité, s'est perpétuée intacte jusqu'à nos jours.

⁽¹⁾ Voir « Le guide des Bravades », en vente au siège de l'association des Amis de la Bravade: 12 Rue du Commandant Guichard.



VENDREDI 16 MAI 2025

8h - Place de l'Hôtel de Ville
SALVE D'ARTILLERIE
Aubade aux autorités
suivie des aubades
aux Capitaines de Ville

11h - Cimetière
Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts
des deux Guerres, par le Capitaine de Ville

14h30 - Place de l'Hôtel de Ville
RÉUNION
DU CORPS DE BRAVADE

15h
PRISE DE LA PIQUE ET DU DRAPEAU
BÉNÉDICTION DES ARMES

de 15h30 à 20h - en ville
PETITE BRAVADE

SAMEDI 17 MAI 2025

8h - Place de l'Hôtel de Ville
RÉUNION
DU CORPS DE BRAVADE

9h - en l'Église Paroissiale
MESSE SOLENNELLE
dite « **DES MOUSQUETAIRES** »

suivie de la
PROCESSION GÉNÉRALE
à travers la ville

15h30 - Place de l'Hôtel de Ville
RÉUNION
DU CORPS DE BRAVADE

16h
GRANDE BRAVADE

Vers minuit - Place de l'Hôtel de Ville
REDDITION DE LA PIQUE
ET DU DRAPEAU

DIMANCHE 18 MAI 2025

8h - Place de l'Hôtel de Ville
RÉUNION
DU CORPS DE BRAVADE

9h - Chapelle Sainte-Anne
MESSE D'ACTION
DE GRÂCES

Retour en ville
DÉFILÉ

11h15 - Salle Jean Despas
VERMOUTH D'HONNEUR

aux personnalités officielles,
aux autorités locales
et aux Bravadeurs.